

Note / 20	Correcteur

N° d'anonymat (4)
9797

1 Sujet: Les inégalités sont-elles préjudiciables à la croissance économique?

5 Depuis l'essor économique permis par la révolution industrielle au Royaume-Uni à partir de 1820, la question du juste partage des retombées de la production a été au centre des préoccupations de nombreux économistes. En commençant par Marx avec Le Capital en 1868, jusqu'à Thomas Piketty aujourd'hui, leurs travaux cherchent à déterminer les causalités et conséquences des inégalités.

10 En France, les inégalités sont mesurées de plusieurs manières, mais principalement par le rapport interdéclive (D_9/D_1) ou par l'indice de GINI. Ce dernier est obtenu par le calcul de l'aire entre une courbe de concentration des richesses (dite courbe de LORENZ) hypothétique et parfaite et la courbe de LORENZ réelle. L'indice de GINI en France en 2021 était de 0,289, un taux faible parmi tous les pays de l'OCDE.

15 D'aucun peut avoir l'intuition morale raisonnable que l'inégale distribution des richesses est à éviter. La France est l'un des pays avec le plus fort taux de redistribution de revenus, pense notamment pour réduire les inégalités.

20 Néanmoins, il est possible de s'interroger sur le fondement économique d'une telle approche en cherchant notamment à comprendre l'impact des inégalités sur le fonctionnement économique de l'État, mesurable si l'aune de son taux de croissance.

25 La croissance est définie par François Perroux comme "l'augmentation soutenue et durable sur une période de temps d'un indicateur de dimension : dans le cas d'une nation, son PIB net". Elle fait partie des quatre

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constituant sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

objectifs de politique économique poursuivis par l'Etat avec le plein emploi, la stabilité des prix et l'équilibre de la balance commerciale (Nicolas Kaldor)

La croissance est devenue un impératif économique pour les gouvernements. Bruno LE HAIRE, actuel ministre de l'économie et des finances, se félicite d'une augmentation du PIB français de 7% par rapport à 2020 (0,9% d'augmentation par rapport au T4 2019 d'après l'INSEE).

Si l'Etat cherche à la fois à entretenir une croissance forte tout en réduisant des inégalités, il est légitime de se demander : les inégalités sont-elles préjudiciables à la croissance économique ? Il s'avère que des théories économiques peuvent à la fois confirmer et réfuter cette causalité (I), vérifiant plutôt l'existence d'une corrélation sujette à un arbitrage étatique (II).

I. Une causalité existante mais réfutable.

A. La relation négative entre inégalités et croissance

Tout d'abord, John Maynard Keynes dans Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936) présente la loi psychologique fondamentale. Celle-ci énonce qu' "en moyenne, la plupart du temps, l'Homme augmente sa consommation à mesure que son revenu croît mais pas dans une proportion aussi grande (que l'augmentation du revenu)".

Économiste inspiré de Freud, Keynes refuse l'approche néoclassique d'un arbitrage rationnel entre épargne et consommation. Il théorise la propension à consommer (C) qui est donc décroissante en fonction du revenu et qui implique que plus un ménage est riche plus il épargne.

D'après l'analyse keynésienne, la croissance économique résulte d'une augmentation de la consommation qui ouvre de débouchés pour les entreprises, qui investissent et emploient, permettant d'augmenter les revenus du salarié qui pourra

consommer à nouveau. Ainsi, pour favoriser la croissance tout en tenant compte de (c), il est utile de redistribuer les revenus des plus riches aux ménages les plus pauvres qui le réinjecteront dans le circuit économique plutôt que de l'épargner. Dans une perspective d'économie de la demande, les inégalités sont préjudiciables à la croissance car le surplus des ménages riches est épargné.

Egalement du côté de l'offre, les inégalités peuvent avoir des conséquences négatives sur la productivité des entreprises. C'est la question du capital humain, introduite par Schultz et reprise par BECKER (1962). La théorie du capital humain refuse l'hypothèse d'homogénéité parmi les travailleurs. Le facteur (L) dans la fonction de productivité n'a pas le même impact selon les qualifications et compétences du travailleur. Tout en sachant que des gains de productivité permettent d'augmenter la production et donc d'améliorer la croissance. Seulement les ménages les plus pauvres n'ont pas la possibilité, du moins pas dans la même mesure, que les ménages plus riches d'acquies ce capital humain. Cela s'explique notamment par l'inégal accès aux marchés financiers permettant de financer des formations universitaires de haut niveau. LUCAS a notamment théorisé le concept de "trappe à pauvreté" qui justifie les difficultés de croissance de certains pays par l'absence d'accumulation suffisante de capital humain pour s'approprier les progrès technologiques qui permettent l'adite croissance. Ainsi, sans vouloir faire supporter de risque supplémentaires aux prêteurs, il est utile de réduire les inégalités pour permettre l'augmentation du capital humain et la croissance.

Néanmoins, d'autres auteurs ont su démentir l'intérêt des inégalités dans une dynamique de croissance.

B. Les inégalités : un potentiel de croissance

La principale source des inégalités se trouve dans les différences de revenus. Pourquoi certains travailleurs sont-ils mieux payés que d'autres ? Des économistes néo-keynésiens ont développé le thème du salaire d'efficacité qui justifie le maintien de salaires hauts même lorsque une offre de travail à moindre coût est disponible. Pour assurer une certaine productivité, contre l'ala moral de certains ou encore assurer un "turn over" faible des employés, les entreprises sont prêtes à faire des offres salariales importantes. Seulement ces employés ne souhaitent pas seulement être bien payés mais être mieux payés. C'est ici que rentre en jeu l'économie comportementale et une attache à la culture de la méritocratie. Les inégalités motivent à l'accumulation d'un capital humain plus important, à des gains de productivité. Dans la même dynamique que la consommation par le revenu relatif (DUESENBERRY), le salaire, le revenu, marque la différenciation et l'agent travaillera davantage pour se sortir de la pauvreté. Ainsi les inégalités sont sources d'efforts supplémentaires car ils seront récompensés.

Également, les inégalités se traduisent par la concentration de richesse et celle-ci n'a pas toujours des effets négatifs. Par exemple certains investissements privés ne seraient pas réalisables si certains agents économiques ne disposaient pas des fonds nécessaires. Keynes lui-même reconnaît combien l'investissement est une variable clef dans la production économique. Ces investissements peuvent d'ailleurs concerner la R&D qui favorise l'innovation, source de la croissance chez Schumpeter. Ce dernier considère par ailleurs sur la question spécifique des entreprises que c'est le monopole qui permet les fonds nécessaires à l'investissement en

Note / 20	Correcteur

1 R&D. Ainsi la concentration des richesses peut être favorable à la croissance.

5
10 On constate que les inégalités peuvent à la fois être préjudiciables et favorables à la croissance - L'économiste KUZNETS avait quant à lui théorisé que les inégalités ne sont pas une variable d'influence sur la croissance mais une conséquence inhérente à celle-ci. Il en va de même pour les néoclassiques SAMUELSON et STOLPER au sein de leur théorème éponyme qui voient la montée des inégalités entre travailleurs qualifiés et travailleurs non qualifiés comme le résultat de l'ouverture du commerce.

15 En somme, la causalité négative des inégalités sur la croissance n'a rien d'évident, tout autant que ça pourrait être la croissance qui soit préjudiciable à la lutte contre les inégalités.

20 En revanche la corrélation entre ces deux sujets est claire et le faveurs de l'un à l'autre semble résulter d'un arbitrage étatique.

II. Une question de priorité

25 A. L'éthique au cœur de l'arbitrage.

30 John Neville Keynes (père de Raymond) expliquait que l'économie est une science positive, qui étudie ce qui est, une science normative, qui étudie ce qui doit être et un art, pour atteindre des fins. Lutte contre les inégalités est un acte normatif qui n'a rien de naturel pour la science économique et la poursuite de la croissance.

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constituant sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

n'implique pas une diminution obligatoire et préalable des inégalités. Si le gouvernement s'engage dans une lutte contre les inégalités c'est parce qu'il s'engage dans un choix éthique plus qu'une orientation économique. L'Etat providence qu'est le France est en effet bien plus proactif à ce sujet que peuvent l'être les Etats-Unis qui par ailleurs cherchent tout autant à entretenir la croissance mais n'engagent pas les mêmes systèmes de redistribution. Il y a donc dans la théorie de fonctions de l'Etat (MILBRAND) la possibilité d'arbitrer plus ou moins en faveur de l'allocation, la stabilisation et la redistribution. Ainsi, que les inégalités soient ou non préjudiciables à la croissance économique, leur diminution résulte d'un arbitrage étatique normatif.

B. La définition de croissance.

Néanmoins, il faut admettre que toute la démonstration repose sur la définition de croissance économique telle que proposée par François Perroux et qui se cantonne à la mesure du PIB, à savoir la valeur ajoutée des richesses créées sur le territoire. De nombreux débats théoriques reviennent aujourd'hui sur la définition de la croissance économique et souhaitent lui intégrer d'autres considérations. Par exemple l'indice de développement humain serait un indicateur plus illustrant pour décrire le niveau de vie des agents. Dans ce cadre les inégalités seraient alors préjudiciables pour la croissance économique car prises en compte en tant que tel comme indicateur de développement. Plutôt que de chercher une relation causale entre deux phénomènes disjoints, une réflexion pourrait être menée pour les lier afin qu'effectivement, même en l'absence de choix éthique, les inégalités soient intégrées au raisonnement

économique de la croissance.

70

En conclusion, les inégalités ne portent pas un préjudice direct à la croissance économique entendue comme la somme des valeurs ajoutées de la production.

75

La redistribution des richesses par l'État est une décision normative qui doit être évaluée comme telle économiquement. Néanmoins, l'absence de causalité entre inégalités et croissance économique invite à la réflexion sur la définition de ce qu'est la croissance.

80

85

90

95

100

105

110

115

120

125

130

135

140